



BPJEPS ÉQUITATION

Option
Approfondissement
Technique

Contenu de la formation

Présentation

Diplôme de niveau IV, formant au métier d'enseignant animateur équestre. Un enseignant animateur a pour fonction :

- L'encadrement des activités équestres dans le respect des règles de sécurité
- L'accueil, animation, promotion
- Les soins, entretien et maintenance
- L'utilisation de la cavalerie
- L'organisation et gestion de la structure

Les UC

Il se découpe en plusieurs UC :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres.

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option (option B Approfondissement Technique).

Les + de la formation

Poursuite d'étude
Orientation professionnelle

Après un BP JEPS équitation :

- Embauche comme moniteur
- Création d'entreprise
- Titre professionnel : Responsable petites et moyennes structures
- Poursuite vers un DE JEPS
- BTSA ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise)

Le PFE

Le centre équestre se situe au sein même de l'établissement.

Il dispose :

- d'une toute nouvelle carrière,
- Un parcours de cross
- Un manège
- Un rond de longe

Le centre équestre peut accueillir jusqu'à 100 chevaux.

Les cours d'équitation sont encadrés par 4 instructeurs et moniteurs.

Les élèves en formation BP JEPS ont un instructeur d'équitation spécialement attiré pour leur formation.

**As-tu le bon
profil ?**

PSC₁

TPE (dates à venir prochainement)

**Renseignements
et inscription au
06.82.98.97.64**



Lycée agricole Val-de-Sarthe
Route du Mans - BP 10157
72303 Sablé-sur-Sarthe

02 43 550 800
sable@cneap.fr